

**PROCÈS-VERBAL**  
**DU COMITÉ DE PARENTS**  
**Rencontre 3 – Séance ordinaire**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents tenue le 12 décembre 2022 à 19 h en rencontre virtuelle – Teams.

**Étaient présents :**

Sous la présidence de Madame Jany St-Cyr

Madame Valérie Audet	Représentante	École de l'Odysée
Madame Sarah Audet-Therrien	Représentante	École des Petits-Cheminots
Madame Caroline Basoni	Représentante	École du Tournesol
Monsieur Sébastien Béchar	Substitut	École des Moussaillons, du Boisé
Madame Sarah Bouchard	Représentante	École de la Chanterelle
Monsieur Michel Brisebois	Représentant	École de l'Étoile
Monsieur Sébastien Brousseau	Substitut	École Notre-Dame-d'Etchemin
Monsieur David Cantin	Représentant	École de l'Auberivière
Madame Audrey Caron	Représentante	École Étienne-Chartier, de l'Amitié
Madame Cynthia Couture	Représentante	CCSEHDAA
Monsieur Marc Croteau	Représentant	École des Quatre-Vents
Madame Fouzia El Matboue	Représentante	École Notre-Dame-d'Etchemin
Madame Isabelle Fortier	Représentante	École secondaire de l'Horizon
Madame Andrée-Anne Gaudet	Représentante	École des Moussaillons, du Boisé
Madame Marie-Josée Girard	Substitut	École de Taniata
Madame Laure Guehery	Représentante	École secondaire de l'Aubier
Madame Mélody Hubert	Substitut	École Plein-Soleil
Madame Karine Julien	Représentante	École Saint-Louis-de-France
Monsieur Doris Lachance	Représentante	École Desjardins
Madame Édith Lafrenière	Représentante	École Pointe-Lévy
Monsieur Simon Larouche	Représentant	École secondaire les Etchemins
Madame Emmanuelle Lord-Roger	Représentante	École de la Clé-d'Or
Monsieur Charles Martel	Substitut	École du Ruisseau, Sainte-Marie
Madame Alexandra Morin	Substitut	École du Bac
Madame Angélique Paillé	Représentante	École de l'Envol
Monsieur Ian Pellerin-Poliquin	Représentant	École des Sentiers
Madame Émilie Pétrin	Représentante	École Belleau, Gagnon
Madame Cathie Picard	Représentante	École du Grand-Voilier
Monsieur Mathieu Roy	Représentant	École de la Source
Madame Jany St-Cyr	Représentante	École de l'Alizé, des Mousserons
Madame Véronique St-Germain	Représentante	École de la Nacelle
Madame Jolyane St-Pierre	Représentante	École de l'Épervière
Madame Julie Théberge	Substitut	École du Tournesol

Madame Amélie Turgeon	Représentante	École de la Caravelle
Monsieur Daniel Vermette	Représentant	École Sainte-Hélène

**Invitées :**

M <sup>e</sup> Sandra Cauchon	Secrétaire générale
Madame Pascale Girard-Toupin	Directrice des Services éducatifs
Madame Suzie Lucas	Directrice générale

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

La séance est ouverte à 19 h 02 et le quorum est respecté.

Madame Jany St-Cyr, présidente, souhaite la bienvenue à tous pour la troisième rencontre du Comité de parents de l'année scolaire 2022-2023.

L'ouverture de la séance est proposée par madame Sarah Audet-Therrien de l'École des Petits-Cheminots.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Jany St-Cyr présente les points à l'ordre du jour de la rencontre du comité.

- |         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 19 h    | 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum                                                                                                                                                                                                                                            |
|         | 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour                                                                                                                                                                                                                                                      |
|         | 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2022                                                                                                                                                                                                                      |
|         | 4. Suivis au procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2022                                                                                                                                                                                                                                   |
| 19 h 05 | 5. Acte d'établissement et plan triennal 2022-2025 – Consultation<br>Présenté par M <sup>e</sup> Sandra Cauchon, Secrétariat général du CSSDN                                                                                                                                                  |
| 19 h 25 | 6. Processus d'affectation/nomination des directions d'établissement (Rappel) – Information<br>Présenté par M <sup>me</sup> Suzie Lucas, directrice générale du CSSDN                                                                                                                          |
| 19 h 35 | 7. Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) – Information<br>Présenté par M <sup>me</sup> Suzie Lucas, directrice générale du CSSDN                                                                                                                                                           |
| 20 h 05 | 8. Calcul démographique sur le territoire – Information<br>Présenté par M <sup>me</sup> Suzie Lucas, directrice générale du CSSDN                                                                                                                                                              |
| 20 h 25 | 9. Enjeu de la main d'œuvre – Information<br>Présenté par M <sup>me</sup> Suzie Lucas, directrice générale du CSSDN                                                                                                                                                                            |
| 20 h 35 | 10. Fermeture des établissements en cas de tempête (Rappel) – Information<br>Présenté par M <sup>me</sup> Suzie Lucas, directrice générale du CSSDN<br>Désignation des membres du Comité EHDAA                                                                                                 |
| 20 h 45 | 11. Rapport des comités :<br>A) Délégués à la FCPQ – M <sup>me</sup> Sophie Fournier<br>B) CCSEHDAA – À déterminer<br>C) Transport – M <sup>me</sup> Chantale Groleau<br>D) Fondation musique en tête – M. El Hadja Diarra<br>E) Conseil d'administration CSSDN – M <sup>me</sup> Ève Lapointe |
| 20 h 55 | 12. Question du public – AUCUNE                                                                                                                                                                                                                                                                |
|         | 13. Des nouvelles de vos écoles                                                                                                                                                                                                                                                                |

- 21 h 05 14. Mot de la directrice générale du CSSDN – M<sup>me</sup> Suzie Lucas  
 21 h 15 15. Mot de la présidente du Comité de parents – M<sup>me</sup> Jany St-Cyr  
 16. Varia  
 17. Levée de l'assemblée

Le point 8 *Calcul démographique sur le territoire – Information* sera traité avant le point 6 *Processus d'affectation/nomination des directions d'établissement (Rappel) – Information*.

Le point *Désignation des membres du CCSEHDAA – Résolution* est ajouté à l'ordre du jour avant le point 11 *Rapport des comités*.

**Proposée** par madame Amélie Turgeon de l'École de la Caravelle tel que modifié.

CP-2022-2023-014

Adoption à l'unanimité.

### 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2022

Le nom de madame Sarah Audet-Therrien sera ajouté en tant que membre présent au procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2022.

À la suite du questionnement d'un membre, madame Pascale Girard-Toupin explique qu'il ne sera pas possible de déposer la présentation en lien avec le développement des compétences numériques.

**Proposée** par monsieur Simon Larouche de l'École secondaire les Etchemins tel que modifié.

CP-2022-2023-015

Adoption à l'unanimité.

### 4. Suivis au procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2022

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2022.

### 5. Acte d'établissement et plan triennal 2022-2025 – Consultation

M<sup>e</sup> Sandra Cauchon explique que selon la *Loi sur l'instruction publique*, le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) doit consulter le Comité de parents pour les actes d'établissement et le plan triennal. Le plan triennal est une photo de ce qui se passe dans les écoles et comprend le nom, le code de l'école, le cycle d'enseignement ainsi que la capacité d'accueil maximale. Elle donne un exemple du calcul effectué pour déterminer la capacité d'accueil maximale d'une école. Elle présente également la clientèle prévue pour les trois prochaines années, laquelle peut être augmentée ou diminuée en cours d'année.

M<sup>e</sup> Cauchon présente les actes d'établissement qui reflètent la situation des écoles pour la prochaine année et précise que l'ordre d'enseignement est très important, car cette information permet de recevoir le financement du Ministère. Elle explique que c'est l'organisation scolaire qui détermine le nombre de groupe par école.

Le point 8 *Calcul démographique sur le territoire – Information* est traité avant le point 6 *Processus d'affectation/nomination des directions d'établissement (Rappel) – Information*.

**6. Processus d'affectation/nomination des directions d'établissement (Rappel) – Information**

Madame Suzie Lucas rappelle le processus d'affectation/nomination des directions d'établissement. Elle précise que le Comité des ressources humaines revoie chaque année la liste des compétences d'une direction et que le tout est envoyé aux conseils d'établissements au cours du mois de janvier. Ce processus est important, car, il permet aux membres des conseils d'établissements de déterminer les besoins de leur école, de transmettre leurs commentaires ainsi que les changements souhaités pour leur établissement. Lors de la nomination d'une direction, la Direction générale et les Services des ressources humaines consultent les recommandations émises.

Dorénavant, l'ouverture des postes sera effectuée à l'interne, ce qui permettra aux directions détenant déjà un poste d'appliquer pour un établissement particulier. Une analyse sera effectuée avant la nomination.

**7. Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) – Information**

Madame Suzie Lucas fait un résumé de ce qui est ressorti des rencontres du Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERE), plus particulièrement, pour le contexte interne et externe. Les constats pour le contexte interne sont l'augmentation de la population, la capacité d'accueil des élèves, la pénurie du personnel, l'immigration en croissance, etc. Les principaux enjeux du contexte externe sont la capacité d'accueil, la pénurie du personnel, la rétention des élèves jusqu'à une qualification ou une diplomation et l'équité sur le territoire.

Pour le contexte interne, madame Lucas présente des tableaux en lien avec le taux de diplomation et de qualification, lesquels démontrent que la diplomation est assez stable. Elle explique également les principaux constats et enjeux pour le contexte interne dont la pénurie/rétention du personnel, le taux de réussite sensiblement le même depuis les cinq dernières années, etc.

Un travail a également été effectué en lien avec la vision du CSSDN qui s'intitule « Des parcours de réussites pour chacun dans un milieu inclusif, inspirant et innovant ». Quelques changements ont également été apportés aux valeurs du CSSDN.

Au mois de janvier, un retour sera effectué en lien avec les moyens utilisés.

**8. Calcul démographique sur le territoire – Information**

Madame Suzie Lucas informe les membres des changements à venir dans les différents secteurs du territoire du CSSDN. Pour le secteur de Lévis, le ministère a refusé l'agrandissement de quelques écoles, mais a accepté une demande de changement de portée pour faire une nouvelle école de 12 classes dans le secteur de l'UQAR. Pour l'instant, quatre (4) locaux modulaires seront installés à l'École Saint-Dominique et il y aura huit (8) classes dans la nouvelle partie de l'École du Ruisseau. Pour le secteur de Pintendre, il y aura un agrandissement de six (6) classes. Pour le secteur de Breakeyville, il y aura ajout de quatre (4) classes. Pour le secteur de Saint-Nicolas, il faudrait une nouvelle école. Il y aura donc deux (2) classes modulaires à l'École Clair-Soleil. Pour Saint-Agapit, il y aura un agrandissement comprenant huit (8) nouvelles classes. Pour le secteur de Saint-Apollinaire, une demande pour une nouvelle école de 10 locaux a été effectuée. Il est certain qu'avec l'augmentation de l'immigration sur le territoire, le tout peut être sujet à changement.

Si les membres désirent émettre des commentaires propres à leur établissement, ils sont invités à contacter le Secrétariat général.

**9. Enjeu de la main d'œuvre – Information**

Madame Suzie Lucas fait un portrait de la main-d'œuvre du CSSDN. Elle rappelle que présentement il y a des classes n'ayant pas d'enseignants. Il manque également 14 techniciens en éducation spécialisée, 49 éducatrices en service de garde, 10 professionnels, 3 enseignants au primaire, 13 enseignants au secondaire, 111 employés de soutien ainsi que plusieurs cadres. Plusieurs postes ne sont pas encore comblés au CSSDN et plusieurs enseignants non légalement qualifiés ont été engagés.

**10. Fermeture des établissements en cas de tempête (Rappel) – Information**

Madame Suzie Lucas présente la procédure de fermeture des établissements se trouvant sur le site Internet et sur la page Facebook du CSSDN. Elle rappelle qu'à partir de 5 h 15, l'information est disponible sur les deux plateformes, et à 5 h 45, pour les stations radiophoniques.

Au CSSDN, il est difficile de fermer seulement une partie du territoire étant donné que le PALS comprend plusieurs élèves de partout sur le territoire, c'est pour cette raison que c'est fermé pour tout le monde. En cours de journée, s'il est prévu de retourner les enfants avant la fin des cours, la Direction générale synchronise les sorties avec le Service de transport scolaire.

**11. Désignation des membres du CCSEHDAA – Résolution**

Madame Amélie Turgeon, présidente du CCSEHDAA précise que deux assemblées générales ont été nécessaires afin de combler les postes au comité. Elle explique le processus qui a été effectué pour la composition du CCSEHDAA et nomme les membres qui ont été élus, soit :

- Julie Bastide
- Pascale-Laurence Bolduc
- Raphaëlle Colbert
- Cynthia Couture
- Josée Demers (substitut)
- Isabelle Lehoux (mandat d'un an)
- Mélissa Paulino (substitut)
- Pascal Plamondon
- Amélie Turgeon

La désignation des membres du CCSEHDAA est proposée par madame Jolyane St-Pierre de l'École de l'Épervière.

Adoption à l'unanimité.

**12. Rapport des comités :****A) Délégués à la FCPQ – M<sup>me</sup> Sophie Fournier**

Madame Jany St-Cyr explique que la FCPQ travaille toujours sur la journée de mobilisation qui aura lieu le 17 février 2023 à l'École Pointe-Lévy. Des informations seront transmises prochainement.

**B) CCSEHDAA – M<sup>me</sup> Cynthia Couture**

Madame Cynthia Couture explique brièvement le rôle du CCSEHDAA. La dernière rencontre a eu lieu le 5 décembre 2022 et la prochaine rencontre est prévue le 9 janvier 2023.

C) Transport – M<sup>me</sup> Chantale Groleau

La prochaine rencontre est prévue pour le mois de février 2023.

D) Fondation musique en tête – M. El Hadja Diarra

Il n'y a aucune information.

E) Conseil d'administration CSSDN – M<sup>me</sup> Ève Lapointe

La prochaine rencontre est prévue le 13 décembre 2022.

### **13. Question du public**

Il n'y a aucune question du public.

### **14. Des nouvelles de vos écoles**

Madame Jany St-Cyr explique qu'à l'École des Mousserons, les élèves de 6<sup>e</sup> année font une collecte de denrées alimentaires et que la publicité a été réalisée par les élèves. Les plus jeunes de l'école ont préparé un marché de Noël.

Madame Audrey Caron de l'École Étienne-Chartier, de l'Amitié, explique que le conseil d'établissement vient de déposer un projet d'embellissement des deux cours d'école.

Madame Alexandra Morin de l'École du Bac, explique qu'un projet pilote a été mis en place en collaboration avec les élèves ayant une douance, et un deuxième projet avec les enfants ayant un trouble du comportement. Une élève de 5<sup>e</sup> année a présenté un projet pour la sensibilisation des autochtones. Pour ce faire, des livres usagés seront vendus et les sommes amassées seront remises à des organismes pour aider les autochtones. Des activités ont lieu tous les jours du mois de décembre pour les Fêtes.

Madame Doris Lachance de l'École Desjardins, explique que la classe de Julie Fortin, a décidé de fabriquer des cartes de Noël pour les personnes âgées d'une résidence.

### **15. Mot de la directrice générale du CSSDN – M<sup>me</sup> Suzie Lucas**

Madame Suzie Lucas souhaite aux membres de belles vacances des Fêtes en famille. Ces vacances permettront aux jeunes de se reposer pour reprendre leur énergie.

### **16. Mot de la présidente du Comité de parents – M<sup>me</sup> Jany St-Cyr**

Madame Jany St-Cyr souhaite aux membres de passer du temps en famille pendant les vacances des Fêtes. Elle remercie également les membres d'être présents aux séances du Comité de parents.

### **17. Varia**

Il n'y a aucun varia.

**18. Levée de l'assemblée**

La prochaine rencontre est prévue le 16 janvier 2023.

**Il est proposé** par madame Isabelle Fortier de l'École secondaire de l'Horizon.

**De lever** la séance à 20 h 09.

**Adoption** à l'unanimité.

CP-2022-2023-017

---

Jany St-Cyr, présidente

---

Marie Carrier, secrétaire

**Tableau des suivis des rencontres :**

Date de la séance	Suivi	Responsable du suivi	Retour sur le suivi

En cas d'absence du représentant, merci d'en informer le substitut et de transmettre un courriel à [parents@csnavigateurs.qc.ca](mailto:parents@csnavigateurs.qc.ca)

Le représentant et le substitut peuvent assister à la rencontre. Toutefois, si un vote était demandé, un seul vote peut se faire par école.